



CC de Tallard-Barcillonnette (Siren : 240500314)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Tallard
Arrondissement	Gap
Département	Hautes-Alpes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/12/1992
Date d'effet	30/12/1992

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Michel ARNAUD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Place du Château
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	05130 TALLARD
Téléphone	04 92 54 16 66
Fax	
Courriel	tallard-barcillonnette@cctb.info
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 919
Densité moyenne	40,56

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
05	Barillonnette (210500138)	153
05	Châteauvieux (210500377)	485
05	Esparron (210500492)	41
05	Fouillouse (210500575)	207
05	Jarjayes (210500682)	432
05	Lardier-et-Valença (210500716)	318
05	La Saulce (210501623)	1 356
05	Lettret (210500740)	182
05	Neffes (210500922)	790
05	Sigoyer (210501680)	669
05	Tallard (210501706)	2 070
05	Vitrolles (210501847)	216

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Etude, diagnostic, créatio, extension, renforcement de réseaux d'eau potable, ceux-ci étant restitués aux communes d'implantation qui en assureront l'exploitation.</i>
- Assainissement collectif <i>- Création et extension, entretien et gestion des stations d'épuration - A la demande des communes, maîtrise d'ouvrage déléguée des schémas directeurs, études diverses et des réseaux d'assainissement. - Création d'extensions et renforcement, gestion et entretien du réseau d'eau intercommunal créé en 1972 pour alimenter les écarts de certaines communes de la communauté. - A la demande des communes, maîtrise d'ouvrage déléguée des schémas directeurs, études diverses et réseaux d'eau potable.</i>
- Assainissement non collectif <i>Création et gestion d'un service public d'assainissement non collectif intercommunal</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés</i>
- Autres actions environnementales <i>Mise en oeuvre de plans locaux ou intercommunaux de l'environnement. Sur demande des communes, réalisation de programmes de protection des berges et de lutte contre les crues et adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance.</i>

Sanitaires et social**- Action sociale**

Attribution de subventions aux associations réalisant des actions présentant un intérêt communautaire dans le domaine social. Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.

Développement et aménagement économique**- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique**

Excepté la création de ces zones. Concerne les zones d'intérêt communautaire (l'intérêt communautaire étant défini pour des zones d'une surface supérieure à 30 hectares.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Gestion d'un Pôle d'Informations et de Ressources Economiques : - animation économique - conseils aux entreprises et porteurs de projets - accueil, information et orientation en matière de formation et d'emploi - animation d'un Espace Public Numérique

Développement et aménagement social et culturel**- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs**

Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire l'intérêt communautaire étant défini pour les locaux de l'école de musique intercommunale dans le bâtiment communautaire

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

- Activités péri-scolaires

Création et gestion d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement. Organisation d'une activité de natation scolaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Gestion de l'école de musique de la communauté de communes. Attribution de subventions aux associations réalisant des actions ou manifestations présentant un intérêt communautaire dans le domaine culturel.

- Activités sportives

Attribution de subventions aux associations réalisant des actions ou manifestations présentant un intérêt communautaire dans le domaine sportif.

Aménagement de l'espace**- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)****- Schéma de secteur****- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)**

Zone d'aménagement concerté d'intérêt communautaire (l'intérêt communautaire étant défini pour des zones d'une surface supérieure à 30 hectares)

- Etudes et programmation

Etudes, usages et équipements d'intérêt communautaire liés au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. (L'intérêt communautaire étant défini pour: - le suivi du programme B.L.A. en lien avec le pays gapençais, - la création, la gestion et la maintenance d'infrastructures permettant l'accès à l'Internet haut débit dans les zones du territoire intercommunal que l'opérateur ne prévoit pas de couvrir, à savoir les communes d'Esparron, de Barillonnette et la partie haute de la commune de Vitrolles.)

Voirie**- Création, aménagement, entretien de la voirie**

Elaboration et réalisation de programmes intercommunaux d'amélioration et de création de la voirie rurale et communale d'intérêt communautaire, l'intérêt communautaire étant défini pour des voiries dont le gabarti est supérieur à 30 mètres.

Développement touristique**- Tourisme**

Actions de promotion et développement touristique d'intérêt communautaire : - création et gestion d'un Office de Tourisme Intercommunal - accueil des touristes et promotion du tourisme sur le territoire intercommunal - création et entretien des sentiers de randonnées - création et gestion des voies d'escalade du Massif de Ceüse

Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Programmes Locaux de l'Habitat. Programmes d'Intérêt Général.</i>
- Politique du logement social <i>Création de logements sociaux, l'intérêt communautaire étant défini pour les programmes de création de plus de 25 logements sociaux.</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Gestion des centres de secours contre l'incendie.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Système d'Information Géographique.</i>
- Autres <i>Création, aménagement et gestion d'une fourrière automobile. Concours technico-administratif auprès des communes adhérentes. Maîtrise d'ouvrage déléguée de tous projets d'équipements intéressant les communes membres, ceux-ci étant ensuite restitués aux communes qui en assureront l'exploitation.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
84	SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE LA DURANCE (SMAVD) (258402304)	SM ouvert	365 328
05	Syndicat Mixte pour l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale de l'Aire Gapençaise (SCOT) (250501343)	SM fermé	80 239

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)